

Communiqué de la Coordination Eau Île-de-France

Dossier de la rédaction de H2o
September 2020

Ardente défenseuse d'un retour à la régie publique, la Coordination Eau IDF réagit à l'hypothèse d'une fusion entre les deux majors françaises de l'eau. Ci-joint le communiqué :

VITE POUR UNE GESTION PUBLIQUE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE DE L'EAU !

Les derniers soubresauts du monde d'avant - Dimanche 30 août, la multinationale française Veolia a annoncé avoir remis à Engie une offre visant à lui racheter sa participation dans Suez. Cette opération devant être suivie immédiatement d'une OPA (offre publique d'achat) sur les actions restantes de Suez. Le rachat de l'ensemble est estimé à quelque 10 milliards, auxquels s'ajoute la dette de Suez. Si son OPA aboutit, Veolia promet de revendre dans la foulée la filiale de Suez en France consacrée à la distribution et à l'assainissement de l'eau au fonds d'investissement Meridiam.

Le nouveau champion des PPP à travers le monde - Société de gestion française créée il y a quinze ans, Meridiam "investit" selon le schéma des partenariats public-privé, dans les infrastructures, de la Finlande au Gabon. Avec seulement 150 salariés, elle gère 8 milliards d'euros d'actifs placés dans des aéroports, des autoroutes, des hôpitaux, des écoles ou des fermes italiennes à travers le monde, pour le compte de fonds de pension et autres fonds souverains. Ses profits impressionnants ont propulsés en quelques années son PDG, Thierry Dau, dans le club des plus grandes fortunes françaises. Sous couvert de discours sur la création d'un champion industriel français de taille mondiale, le rachat annoncé détruit définitivement le mythe d'un "modèle français de l'eau" initié par l'ingénierie et un savoir technique de ses entreprises : cette opération acte le bradage de ce secteur à des opérateurs financiers hors sol exclusivement motivés par la sécurité et le taux des profits attendus par les actionnaires des fonds de pensions.

La franchise de Frerot - Reconnaissons ici au PDG de Veolia [Antoine Frerot] le mérite de la franchise : aucun moment il n'essaie de nous faire croire à une prise de conscience des prestataires des services publics, ni une reconnaissance de l'obligation de faire prévaloir l'intérêt général dans la réponse aux besoins humains fondamentaux. Il ne s'agit plus pour lui que de séduire les marchés financiers, avec succès, comme en témoigne le bond des actions Veolia, Engie et Suez dès le lendemain à la Bourse de Paris.

QUE FAUT-IL ATTENDRE DE CETTE OPÉRATION POUR LES USAGERS-ES DU SERVICE DE L'EAU ?

RIEN DE BON car Veolia est déjà le numéro 1 des entreprises privées du secteur et l'on voit le résultat ! L'entreprise comporte mal vis-à-vis des usagers et pousse à l'augmentation des tarifs : ainsi Frédéric Van Heems, directeur général Veolia Eau France, plaide lors d'une rencontre parlementaire pour une augmentation de 40 % du prix moyen à

QUE FAUT-IL EN ATTENDRE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

RIEN DE BON car Veolia sera encore plus dominant et le rapport de force sera encore plus au détriment des élus locaux dans toutes les négociations.

QUE FAUT-IL EN ATTENDRE POUR LES PERSONNELS ?

RIEN DE BON car le changement de propriétaire va se faire sur le dos des personnels, par la fusion des services conduisant à des suppressions d'emplois et par la volonté de baisser les coûts en réduisant les salaires et en dégradant les conditions de travail, comme cela se fait à chaque fois.

Les usagers, les élus, les personnels ont tout à perdre dans ce genre d'opération. Pourtant le gouvernement reste étrangement silencieux. La passivité des pouvoirs publics à l'égard de ces manœuvres est inacceptable, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, se bornant à expliquer, comme d'habitude, que "l'état sera vigilant aux engagements que prendra Veolia".

Vraiment, il est urgent que les citoyen-nes et leurs élu-es interviennent dans le débat public pour remettre les pendules à l'heure du monde d'après.

OUI, IL FAUT CLORE au plus vite l'époque de la gestion privée de tout le cycle de l'eau, pour le faire passer du statut de victime du réchauffement climatique à celui d'outil essentiel pour y remédier.

OUI, IL FAIT BANNIR d'urgence le dispositif des partenariats public-privé (PPP) et notamment des délégations de service public, aussi incompatible et nocif pour la démocratie locale, la satisfaction des droits fondamentaux des humains et la transformation écologique de notre pays.

Veolia, Suez, Saur, sortez de nos corps !

Paris, 3 septembre,

Coordination Eau IDF